

## Eolien : 25 MW installés en Wallonie en 2014

Au cours de l'année 2014, 9 nouvelles éoliennes ont été installées en Wallonie totalisant une puissance supplémentaire de 25 MW. Le parc éolien wallon compte également 78 MW en construction et 83 MW autorisés définitivement. La filière souffre encore d'un ralentissement suite à de nombreux recours.

L'APERe, qui assure la mission de Facilitateur éolien pour la Wallonie, a compilé les statistiques semestrielles d'installation éolienne. Avec la mise en fonction de deux parcs supplémentaires à Spy (3 éoliennes) et à Chimay-Baileux (5 éoliennes) et de l'extension du parc de Frasnes-Lez-Anvaing (1 éolienne), la Wallonie atteint désormais une puissance installée de 643 MW qui permet de produire près de 1.354 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de plus de 386.000 ménages.

Après des taux de croissance de 58% en 2010, 22% en 2011, 9% en 2012, 5% en 2013 et 4% en 2014, le développement éolien accuse un ralentissement important depuis quatre ans, en raison notamment d'un nombre élevé de recours, principalement au Conseil d'Etat (37 projets actuellement).

Néanmoins, de nombreux projets éoliens sont actuellement en développement : projets en étude d'incidences (1012 MW), en demande de permis (321 MW), en recours (592 MW), projets définitivement autorisés (83 MW), parcs en construction (78 MW). Il faut cependant tenir compte du fait que de nombreux projets sont mutuellement exclusifs et que seuls les meilleurs seront retenus.

Au vu du niveau d'implantation annuel affiché ces quatre dernières années, une reprise du rythme d'installation est essentielle pour atteindre les objectifs européens de production d'énergie renouvelable. La filière attend un nouveau souffle réglementaire et politique pour se relancer.

**Contact presse : APERe É Bruno Claessens : 02 209 04 07 . [www.eolien.be](http://www.eolien.be)**

### A propos de l'APERe

L'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe asbl) mène depuis 1991 des actions d'éducation et de conseil pour un développement harmonieux des énergies renouvelables en Belgique.

Avec ses membres et partenaires, l'APERe constitue un réseau académique, associatif et d'économie sociale dans le domaine de l'énergie durable.

Notre expertise et nos outils sont mis à disposition des particuliers, des professionnels et des collectivités.

Pour mieux nous connaître : [www.apere.org](http://www.apere.org)

